

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Forum d'Architectures Lausanne, 21^e du nom

Date : Jeudi 7 avril 2022 de 18h30 à 20h30

Lieu : Avenue Villamont 4 – 1005 Lausanne

MEMBRES INDIVIDUELS, MEMBRES SOCIÉTÉ, DONATEURS ET PARTENAIRES

Vittorio Di Giuseppe | Marcello Monti | Irene Giovanetti | Audanne Comment | Davide Di Capua | Katell Bosser | Cécile Amoos | Ricardo Aguiar | Fabrice Passaplan | Remy Wild | Jean-Luc Frigerio | Carolina Espinosa

VERIFICATEURS DES COMPTES

Cécile Klaus | Christophe Joud

MEMBRES DU COMITÉ ET MEMBRES BÉNÉVOLES

Clémentine Coléou-Colomb | Maria Joao Cunha | Grégoire Polikar | Marc Frochoux | Christian Baud | Sizhou Yang | Dionisio Mora | Laurent Peyron

PERSONNES EXCUSEES

Philippe Pont | Domenico Savoye | Nicole Christe | Héloïse Gailing | Gaël Cochon | Lucia Gerini | Geneviève Bonnard

ORDRE DU JOUR

- 1 – Ouverture de l'assemblée et communication
- 2 – Approbation du procès-verbal de la 20^{ème} assemblée générale
- 3 – Rapport d'activités et comptes 2021
- 4 – Approbation des comptes et décharge du Comité
- 5 – Nouveaux statuts de l'association
- 6 – Élection du Comité 2022
- 7 – Programme d'activités 2022/2023 et communications du comité
- 8 – Identité visuelle
- 9 – Comité scientifique
- 10 – Nouveaux projets FAR
- 11 – Nouveaux partenariats
- 12 – Budget 2022/2023
- 13 – Divers et propositions individuelles

Point 1 - Ouverture de l'assemblée et communication

La co-Présidente Maria Joao Cunha ouvre la 21^e assemblée générale qui a été convoquée en bonne et due forme selon les statuts, par courrier aux membres le 04 mars 2022.

L'AG se déroulera suivant l'ordre du jour transmis, qui n'a fait l'objet d'aucune proposition écrite ou remarque particulière.

Maria Joao Cunha rappelle le décalage qu'il y a pu y avoir ces deux dernières années dans la planification de l'AG du fait de la situation sanitaire générale mais dorénavant le but est de revenir à une programmation dans le 1^{er} trimestre de l'année.

Maria Joao Cunha remercie les représentants des institutions et les partenaires donateurs qui ont décidé de maintenir et poursuivre leur soutien au FAR et relève le fait que de nouveaux bureaux ont rejoint le Far, surtout de jeunes bureaux ce dont le comité qui se réjouit.

Point 2 - Approbation du procès-verbal de la 20^e assemblée générale

Le procès-verbal de la 20^e assemblée générale est approuvé à l'unanimité sans remarque.

Point 3 - Rapport d'activités et comptes 2021

Les activités du FAR au cours de l'année 2021 sont passées en revue et commentées par Maria Joao Cunha. Le rapport d'activités 2021 est annexé au présent PV.

Maria Joao Cunha mentionne plus particulièrement l'exposition Practice qui a été la première après cette longue période de confinement et de restriction d'accueil. Elle salue le fait qu'elle a rencontré un grand succès et une grande affluence.

Point 4 - Approbation des comptes et décharge du Comité

Grégoire Polikar, trésorier, détaille les comptes 2021 qui présentent un bilan négatif de 2'548.38 CHF.

Produit : Pour rappel, pour l'année 2020 le comité avait décidé de suspendre la sollicitation des sponsors. Pour 2021 au regard de cela et des difficultés générales de financement, ce bilan négatif paraît raisonnable.

Grégoire Polikar mentionne une augmentation des cotisations de bureaux correspondant aux démarches du comité de solliciter de nouveaux bureaux et le fait que les sponsors entreprises ont dans l'ensemble maintenu les soutiens malgré la prudence générale dans le domaine.

Charges : Grégoire Polikar rappelle que le FAR a investi dans du matériel audio-visuel afin de développer plus de diffusion numérique pendant la période covid et que 2021 marque le début de l'amortissement de ces dépenses.

Grégoire Polikar pense que l'on est sorti de la période covid financièrement parlant.

Les chiffres montrent que des subventions pour l'exposition Artigas reçues en 2020 sont transférées sur 2021 car l'exposition n'avait pas pu se tenir et a été reprogrammée sur 2022.

Grégoire Polikar remercie les vérificateurs des comptes Cécile Klaus et Christophe Joud et excuse leur absence ce soir. Le courrier positif des vérificateurs est joint en annexe à ce PV. Cécile Klaus et Christophe Joud acceptent d'être encore vérificateurs des comptes pour l'année 2022.

Maria Joao Cunha rappelle la situation financière avec le Canton de Vaud et le fait qu'il a écrit au FAR pour faire part de son désir d'arrêter son soutien financier. Le FAR a sollicité un entretien et les co-présidentes ont été reçues le 11 mars 2022. L'arriéré de paiement du Canton sur les 4 dernières années leur a été signifié. Le Canton analyse de son côté la possibilité de recouvrer ses impayés et maintenir son soutien au FAR pour l'année 2022.

L'assemblée fait remarquer que les factures ont été envoyées en temps et en heure et qu'il n'y a pas de raison que le Canton ne les honore pas. L'assemblée se montre majoritairement surprise et déçue de cette situation et fait remarquer qu'à l'inverse, un défaut de paiement du FAR n'aurait pas fait débat...

Grégoire Polikar confirme que les comptes ne sont tenus que sur la base des montants réellement encaissés et donc sans considérer cette rentrée d'argent qui ne s'est pas faite durant 4 ans.

Maria Joao Cunha fait remarquer que le recouvrement de ces factures couvrirait les déficits passés.

L'assemblée relève le fait que le Canton de Vaud est avec la Ville de Lausanne l'un des deux piliers financiers permettant l'existence du FAR depuis sa création, il y a 22 ans, et est essentiel à l'image institutionnelle qu'il apporte au FAR. Pour conclure sur ce sujet, l'assemblée souhaite qu'une démarche soit faite auprès du Canton au nom de ses membres.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité avec la demande de mentionner par une note en bas de page dans le budget 2022, l'arriéré du Canton.

Point 5 - Nouveaux statuts de l'association

Clémentine Coléou-Colomb rappelle la situation vis à vis des impôts qui demandent, pour accepter une exonération, que les statuts de l'association expriment plus nettement son caractère d'utilité publique.

Quelques modifications dans la rédaction de certains articles sont soumises à l'assemblée. Le document annexé met en exergue les changements proposés.

La proposition des changements de rédaction des statuts est validée à l'unanimité avec la demande de respecter l'écriture inclusive.

Point 6 - Élection du Comité 2022

Clémentine Coléou-Colomb remercie l'équipe actuelle du comité et le maintien de son engagement pour l'année 2022.

Les co-présidentes annoncent les candidatures à l'intégration du comité de :

Irene Giovanetti pour le développement du projet de carte et pour la logistique.

Et de :

Marcello Monti, pour le développement du projet de carte, pour la logistique et la recherche et le suivi de sponsors.

L'assemblée approuve à l'unanimité ces deux entrées.

Maria Joao Cunha montre donc le nouvel organigramme (document joint).

Le comité 2022 est approuvé à l'unanimité.

Katell Bosser, fondatrice de la société ARCHI-EVENT prend la parole pour présenter son activité. Partenaire du FAR depuis sa création il y a 11 ans, la société ARCHI-EVENT vient en appui logistique en permettant à des jeunes, principalement étudiants, de rentrer dans le monde du travail et financer ainsi leurs études.

Point 7 - Programme d'activités 2022/2023 et communications du comité

Maria Joao Cunha présente le programme 2022 :

Apprendre de Dakar.

Marc Frochaux rappelle les raisons pour lesquelles cette exposition a été repoussée. Elle se déroulera donc cette année, en 2 volets : le premier en avril et le second en août. Le premier volet pour avril est prêt et se déroulera du 26 au 28 avril sur le thème : *Construire Dakar*. Le second volet s'appellera *Apprendre de Dakar* et sera en grande partie structuré pendant le premier volet, lors d'ateliers.

Vilanova Artigas : drawing models

Exposition programmée et montée depuis 2 ans, la date ayant été repoussée à plusieurs reprises en raison de la crise sanitaire. Ce sera la première fois que des dessins originaux de Vilanova Artigas seront exposés hors du Brésil.

Elemer Zalotay

Exceptionnellement, le FAR propose cette année une troisième grande exposition.

Dionisio Mora explique qu'Elemer Zalotay est un architecte hongrois ayant longtemps vécu en Suisse. Artiste méconnu, son œuvre manifeste est sa maison. Des dessins, des objets et des meubles seront pour la première fois exposés.

Il était une fois

Sizhou Yang rappelle que ce cycle de conférences initié l'année dernière, se poursuit en 2022.

Construire Lausanne

Clémentine Coléou-Colomb rappelle que Construire Lausanne est un cycle de conférences initié pour les 20 ans du FAR et que le cycle continue également en 2022 en lien avec les acteurs lausannois, avec cette année une thématique sur construire la ville sur elle-même (extensions, surélévations, transformations...)

La matériauthèque Matilda

La matériauthèque Matilda est une association partenaire dont le FAR soutient la démarche en ayant accueilli l'année dernière un cycle de conférences sur les matériaux. Le FAR continuera d'accueillir en 2022 les présentations de cette jeune association et se réjouit de continuer ce partenariat.

Christian Baud, en tant que représentant de la ville de Lausanne au sein du comité prend la parole afin de remercier le FAR pour son activité.

Point 8 - Identité visuelle

Commencé l'année dernière, le rafraîchissement de l'identité visuelle du FAR arrive à maturité. Le comité souligne la qualité du travail de Pauline Perret, graphiste et bénévole active au FAR.

Cela va aussi être l'occasion de rafraîchir le site internet et d'y apponter davantage d'interactivité (capsules vidéo, c'arte, archives ...)

La papeterie utilisée par le FAR est également petit à petit formatée avec cette nouvelle identité visuelle. Les documents édités à l'occasion de l'AG ont été l'occasion de la diffuser largement auprès des membres.

Ce travail de graphisme a aussi été l'occasion de créer un dépliant promotionnel et informatif du FAR.

Le comité a souhaité mettre en place ce dépliant comme outil pour communiquer plus largement et servir à promouvoir le travail du FAR dans sa recherche de sponsors supplémentaires.

Maria Joao Cunha souligne que ce dépliant est entièrement de fabrication suisse.

Cette nouvelle identité visuelle est appréciée par les personnes présentes.

Point 9 - Comité scientifique

Clémentine Coléou-Colomb évoque les réflexions du comité sur les principes de la mise en place d'un comité scientifique qui consisterait à réunir, une ou deux fois par an, quelques personnalités actives dans des domaines connexes à l'architecture ou à la culture du bâti, afin de réfléchir aux orientations à plus long terme et au sens des actions que pourrait mener le FAR.

L'assemblée valide le fait que le comité développe cette démarche.

Point 10 - Nouveaux projets FAR

Laurent Peyron présente le projet de la CARTE, projet interactif de localisation sur une carte d'architectures ou d'objets de la culture du bâti emblématiques de la production lausannoise, présents sur le territoire ou produits par des acteurs locaux. Cette carte se veut aussi le support d'activités que pourra développer le FAR : balades, conférences, galerie d'actualité... La carte intégrera aussi les informations des activités du FAR en localisant les objets des expositions. Le site internet du FAR accueille depuis quelques jours une version bêta de cette carte. Le comité cherche des financements pour rendre l'interface plus complète et qualitative. Le projet rencontre une forte adhésion au sein de l'assemblée.

Point 11 - Nouveaux partenariats

Pour mener à bien ses projets et avoir plus d'autonomie, le comité est conscient qu'il faut avoir plus de membres et surtout des membres bureaux. L'exemple donné du Forum d'architecture de Zurich est éloquent en ce sens.

Le comité met aussi en place une démarche de recherche de sponsors. Le dépliant est un premier outil pour cela. La carte a également vocation d'offrir une vitrine aux acteurs locaux et, on le souhaite, d'attirer plus de partenaires.

La période covid a mis en évidence la fragilité de l'équilibre économique de l'association.

Point 12 - Budget 2021

Deux versions du budget sont présentées en lien avec la volonté exprimée précédemment par le comité, de se mobiliser pour aller chercher plus de fonds.

Clémentine Coléou-Colomb souligne le fait que le sponsoring spécifique pour des expositions est élevé car cette année il y a exceptionnellement 3 expositions planifiées mais qu'elles sont toutes les trois à ce jour financées. Le coût de l'exposition Artigas est particulièrement élevé mais entièrement financé.

Clémentine Coléou-Colomb précise aussi qu'il y a eu des frais plus exceptionnels liés au renouveau de l'identité visuelle et des frais induits (site internet, dépliant ...) et que le FAR commence à produire des capsules vidéos pour garder la trace et permettre la diffusion sur le site des conférences passées.

Le budget 2022 intègre également une partie de l'amortissement du matériel audiovisuel acheté en 2021.

C'est le budget 2022 de base qui est soumis au vote de l'AG et non le budget +. Ce budget + est là pour donner la hauteur des ambitions du comité et sera totalement dépendant des subventions et sponsors que le comité réussira à trouver. Le comité est aussi conscient que les éventuels sponsors supplémentaires qui pourraient être trouvés ne seront effectifs que pour 2023.

Le budget 2022 est approuvé à l'unanimité.

Point 13 - Divers et propositions individuelles

Il n'y a pas eu de proposition individuelle transmise par courrier ou par mail.

Parmi l'assemblée la question de l'augmentation du montant des cotisations est posée.

Le comité propose de maintenir la cotisation à tarif réduit pour les étudiants et les AVS à 80.- mais d'augmenter la cotisation membre individuel de 130.- à 150.- et la cotisation membre bureau de 280.- à 350.-

Le comité rappelle que les cotisations n'ont pas subi d'augmentation depuis plus de 10 ans.

La proposition est validée à l'unanimité et sera donc effective pour les cotisations 2023.

Le comité fait également remarquer que beaucoup d'associés ou de membres fondateurs de bureaux sont inscrits en tant que membres individuels et non en tant que membres bureaux. Le FAR apprécierait qu'une démarche volontaire soit faite par ces personnes pour changer de statut.

Merci

ANNEXES

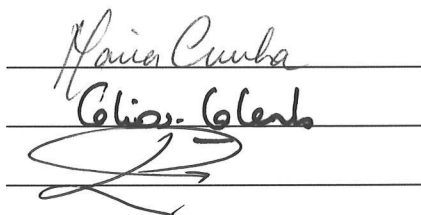
- Liste de présences AG 2021
- Rapport d'activité 2021
- Comptes 2021 et budget 2021
- Approbation des comptes 2021 par les vérificateurs

Signatures du comité 2022 :

Maria João Cunha, co-présidente

Clémentine Coléou-Colomb, co-présidente

Laurent Peyron, secrétaire



Assemblée Générale du Forum d'Architectures Lausanne
7 avril 2022

[illegible]

Assemblée Générale du Forum d'Architectures Lausanne
7 avril 2022

Prénom	Nom	Société/Bureau	Email	Signature
Gregoire	POLLAK	mullerpollak	info@orange.ch	[Signature]
David	Pi Capua	Berkel & Cie Archite	info@berkel-architecte.ch	[Signature]
Sixton	TANK	ma-ha	s.yang@ma-ha.archi	[Signature]
Dionisio	MORA	F'AR	dionisio.mora@protonmail.com	[Signature]
Flavia	Cunha	F'AR	luiseofcunha@gmail.com	[Signature]
Katell	BOSSE	Archi-Event	info@archi-event.ch	[Signature]
Cécile	AMOS	SIA Naud	cecile.amos@va.sia.ch	[Signature]
Ricardo	Aguier	benevole f'AR	ricardo.aguiar.sia@gmail.com	[Signature]
FABRICE	PASSERAN		PASSERANFRANCESCO@gmail.com.	[Signature]
JEAN	WIND	Mundada Figeas Dupraz	cemy.wild@mf-d-mch.ch	[Signature]
Jean-Wr	FRIGERIO	NOMADA FRIGERIO DURAZZ	jean-wr.frigerio@mfp-arch.ch	[Signature]
Clémentine	COLEO	turna - lybier architectes srl	c.coleo@gmail.ch	[Signature]
Carolina	Espinosa	Albert Architects	carolina.espinosa@gmail.com	[Signature]
Domenico	Savoie	ARCIA - BLITZ-SAVOYE SA		Excusé
Elodie	Gailing	Cub		Excusée
Nicole	Criste	Ville de Lausanne		Excusée

Forum d'Architecture de Lausanne - Ventilation des comptes 2021

Bilan

01.01.2021 - 31.12.2021

Actif		CHF		Passif		CHF
	Actif				Passif	
1000	Caisse	0.00		2000	Créanciers	12'305.98
1010	BCV	131'161.60		2090	Passifs transitoires	5'700.00
1050	Débiteurs	1'010.00		2093	Prestations facturées d'avance	31'500.00
1090	Actifs transitoires	12'499.65		2100	Capital (PP reporté)	103'233.65
1110	Matériel	5'520.00				
	Différence (perte)	2'548.38			Différence (bénéfice)	
		152'739.63				152'739.63

PRODUITS

	2017 CHF	2018 CHF	2019 CHF	2020 CHF	2021 CHF
Cotisations					
(6010) cotisation "individuel"	5'200.00	4'550.00	3'770.00	2'990.00	3'690.00
(6020) Cotisation "société"	9'240.00	9'520.00	7'560.00	7'000.00	8'960.00
(6030) Cotisations "AVS/étudiants"	800.00	960.00	980.00	800.00	960.00
Total cotisations	15'240.00	15'030.00	12'310.00	10'790.00	13'610.00
Dons/sponsoring/subventions					
(6110) Dons	10'200.00	15'520.75	7'000.00	0.00	0.00
(6120) Sponsoring entreprise(selon tableau d'honneur)	36'250.00	30'750.00	69'625.00	0.00	25'357.01
(6121) Sponsoring expo	19'748.65	50'000.00	45'000.00	0.00	13'500.00
Total dons/sponsoring/subventions	66'198.65	96'270.75	121'625.00	0.00	38'857.01
Prestations					
(6140) Organisation concours	2'294.25	10'884.35	1'563.00	330.00	0.00
(6210) Ventes livres	2'336.18	766.90	433.10	0.00	678.25
(6230) Produit divers	6'715.90	0.00	0.00	0.00	0.00
(6240) Carte Blanche	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
(6260) Divers	1'822.75	2'414.60	540.00	0.00	0.00
Total prestations	13'169.08	14'065.85	2'536.10	330.00	678.25
Produits exceptionnels					
(8001) Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	60.75
Total produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	60.75
Montant des produits	94'607.73	125'366.60	136'471.10	11'120.00	53'206.01
Montant des dépenses	95'211.32	114'102.95	103'062.55	33'695.39	55'754.39
Résultat de l'exercice	-603.59	11'263.65	33'408.55	-22'575.39	-2'548.38
Subvention de la Ville de Lausanne équivalent à la valeur du loyer					
	168'534.65	168'534.65	168'534.65	168'534.65	168'534.65

CHARGES

	2017 CHF	2018 CHF	2019 CHF	2020 CHF	2021 CHF
Frais de fonctionnement					
(4005) Honoraires / gardiennage	26'265.56	28'632.41	7'811.19	2'015.40	7'296.05
(4010) Frais de Comité/ass.générales	1'504.90	552.43	260.30	0.00	829.90
(4030) Charges courantes (élect., eau, gaz, mat.éclair)	5'990.85	6'295.05	6'115.60	4'959.45	4'885.20
(4090) Charges locaux	0.00	3'043.25	2'073.80	0.00	9.55
	33'761.31	38'523.14	16'260.89	6'974.85	13'020.70
Total des frais de fonctionnement					
Frais de publication et site Web					
(4110) Frais de reproduction	744.40	275.70	1'009.95	0.00	723.60
(4120) Frais de photographie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
(4130) Frais édition	1'819.53	6'271.55	-5'485.46	1'473.37	736.79
(4140) Frais de graphisme	0.00	7'969.80	0.00	0.00	1'500.00
	2'563.93	14'517.05	-4'475.51	1'473.37	2'960.39
Total des frais de publication et site Web					
Frais d'exposition					
(4230) Graphisme	1'107.50	3'078.30	10'072.40	1'500.00	2'082.35
(4240) Affiches + cartons invitation	2'245.40	2'622.00	2'355.75	328.00	0.00
(4260) Frais de vernissage	10'877.90	6'196.15	3'764.90	150.35	1'894.11
(4270) Mise en place	4'683.95	6'713.32	21'187.65	0.00	10'131.55
(4271) Intervenant	2'258.00	2'797.70	1'452.70	0.00	1'553.34
(4272) Transports/douane	4'465.96	3'762.05	434.80	0.00	2'330.00
(4273) Scénographie	16'421.15	20'077.20	31'323.83	8'760.00	5'838.45
(4290) Divers	984.00	1'736.90	4'352.60	153.00	4'019.00
	43'043.86	46'983.62	74'944.63	10'891.35	27'848.80
Total frais d'exposition					
Frais de prospection/ communic./ RP					
(4410) Frais diffusion plaquette (communic./RP/pub)	5'500.00	6'014.20	5'621.15	5'500.00	5'500.00
(4430) Recherche sponsors	5'525.00	2'500.00	7'702.00	0.00	0.00
	11'025.00	8'514.20	13'323.15	5'500.00	5'500.00
Total frais de prospection/ communic./ RP					
Assurances, taxes et contributions					
(4500) Assurance choses et responsabilité civile	700.90	700.90	700.90	700.90	553.20
(4550) Taxes et contributions	310.00	0.00	330.00	400.00	25.00
	1'010.90	700.90	1'030.90	1'100.90	578.20
Total assurances, taxes et cntributions					
Frais administratifs					
(4710) Fournitures administratives	449.30	546.08	226.55	0.00	794.20
(4720) Raccordement et frais téléphoniques	1'379.00	1'677.30	1'228.00	1'540.25	1'339.60
	1'828.30	2'223.38	1'454.55	1'540.25	2'133.80
Total des fournitures					
Amortissement					
(4800) Amortissements matériel	1'750.00	1'750.00	0.00	141.75	2'486.75
	1'750.00	1'750.00	0.00	141.75	2'486.75
Total amortissement					
Intérêts et frais					
(4930) Intérêts / frais BCV	228.02	220.66	183.94	119.22	182.70
(4950) Pertes sur débiteurs	0.00	670.00	340.00	690.00	0.00
	228.02	890.66	523.94	809.22	182.70
Total frais CCP et BCV					
Charges hors période					
(8500) Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00	5'263.70	1'043.05
	0.00	0.00	0.00	5'263.70	1'043.05
Total charges hors période					
Montant des dépenses	95'211.32	114'102.95	103'062.55	33'695.39	55'754.39
Montant des produits	94'607.73	125'366.60	136'471.10	11'120.00	53'206.01
Résultat de l'exercice	-603.59	11'263.65	33'408.55	-22'575.39	-2'548.38

F'AR,

CHARGES

	2018	2019	2020	2021	Budget 2022	Budget 2022 +
Frais de fonctionnement						
(4000) Salaires+défraiements gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(4005) Honoraires / gardiennage	28 632,41	7 811,19	2 015,40	7 296,05	15 000,00	15 000,00
(4010) Frais de Comité/ass.générales	552,43	260,30	0,00	829,90	1 000,00	1 000,00
(4030) Charges courantes (élect., eau, gaz, mat.éclair)	6 295,05	6 115,60	4 959,45	4 885,20	5 000,00	5 000,00
(4050) AVS - Allocations familiales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(4060) Assurances du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(4090) Charges locaux	3 043,25	2 073,80	0,00	9,55	1 000,00	1 000,00
(4090) Loyer (pour mémoire)	(168534.65)	(168534.65)	(168534.65)	(168534.65)	(168534.65)	(168534.65)
	38 523,14	16 260,89	6 974,85	13 020,70	22 000,00	22 000,00
Total des frais de fonctionnement						
Frais de publication et site Web						
(4110) Frais de reproduction	275,70	1 009,95	0,00	723,60	1 500,00	1 500,00
(4120) Frais de photographie	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	10 500,00
(4130) Frais édition	6 271,55	-5 485,46	1 473,37	736,79	3 500,00	37 000,00
(4140) Frais de graphisme	7 969,80	0,00	0,00	1 500,00	4 000,00	4 000,00
	14 517,05	-4 475,51	1 473,37	2 960,39	13 500,00	53 000,00
Total des frais de publication et site Web						
Frais d'exposition						
(4230) Graphisme	3 078,30	10 072,40	1 500,00	2 082,35	10 000,00	10 000,00
(4240) Affiches + cartons invitation	2 622,00	2 355,75	328,00	0,00	3 000,00	3 000,00
(4260) Frais de vernissage	6 196,15	3 764,90	150,35	1 894,11	7 000,00	7 000,00
(4270) Mise en place	6 713,32	21 187,65	0,00	10 131,55	20 000,00	20 000,00
(4271) Intervenant	2 797,70	1 452,70	0,00	1 553,34	3 000,00	3 000,00
(4272) Transports/douane	3 762,05	434,80	0,00	2 330,00	4 000,00	4 000,00
(4273) Scénographie	20 077,20	31 323,83	8 760,00	5 838,45	49 740,00	49 740,00
(4290) Divers	1 736,90	4 352,60	153,00	4 019,00	5 000,00	5 000,00
	46 983,62	74 944,63	10 891,35	27 848,80	101 740,00	101 740,00
Total frais d'exposition						
Frais de prospection/ communic./ RP						
(4410) Frais diffusion plaquette (communic./RP/pub)	6 014,20	5 621,15	5 500,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
(4420) Fondation CUB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(4430) Recherche sponsors	2 500,00	7 702,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8 514,20	13 323,15	5 500,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
Total frais de prospection/ communic./ RP						
Assurances, taxes et contributions						
(4500) Assurance choses et responsabilité civile	700,90	700,90	700,90	553,20	700,00	700,00
(4550) Taxes et contributions	0,00	330,00	400,00	25,00	500,00	500,00
	700,90	1 030,90	1 100,90	578,20	1 200,00	1 200,00
Total assurances, taxes et contributions						
Frais administratifs						
(4710) Fournitures administratives	546,08	226,55	0,00	794,20	1 200,00	1 200,00
(4720) Raccordement et frais téléphoniques	1 677,30	1 228,00	1 540,25	1 339,60	1 500,00	1 500,00
	2 223,38	1 454,55	1 540,25	2 133,80	2 700,00	2 700,00
Total des fournitures						
Amortissement						
(4800) Amortissements matériel	1 750,00	0,00	141,75	2 486,75	2 800,00	2 800,00
	1 750,00	0,00	141,75	2 486,75	2 800,00	2 800,00
Total amortissement						
Intérêts et frais						
(4930) Intérêts / frais BVC	220,66	183,94	119,22	182,70	110	110
(4950) Pertes sur débiteurs	670,00	340,00	690,00	0,00	690,00	690,00
	890,66	523,94	809,22	182,70	800,00	800,00
Total frais CCP et BVC						
Impôts						
(8100) Charges extraordinaires	0,00	0,00	5 263,70	1 043,05	1 000,00	1 000,00
	0,00	0,00	5 263,70	1 043,05	1 000,00	1 000,00
Total impôts						
Montant des dépenses	114 102,95	103 062,55	33 695,39	55 754,39	151 240,00	190 740,00
Montant des produits	125 366,60	136 471,10	11 120,00	53 206,01	155 500,00	194 500,00
Résultat de l'exercice	11 263,65	33 408,55	-22 575,39	-2 548,38	4 260,00	3 760,00
<i>yc dépenses graphisme et scénographie pour exposition Artigas</i>			<i>10 260,00</i>			

F'AR,

PRODUITS

	2018	2019	2020	2021	Budget 2022	Budget 2022 +
Cotisations						
(6010) cotisation "individuel"	4 550,00	3 770,00	2 990,00	3 690,00	4 000,00	4 000,00
(6020) Cotisation "société"	9 520,00	7 560,00	7 000,00	8 960,00	10 000,00	10 000,00
(6030) Cotisations "AVS/étudiants"	960,00	980,00	800,00	960,00	1 000,00	1 000,00
Total cotisations	15 030,00	12 310,00	10 790,00	13 610,00	15 000,00	15 000,00
Dons/sponsoring/subventions						
(6110) Dons	15 520,75	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(6120) Sponsoring entreprise(selon tableau d'honneur)	30 750,00	69 625,00	0,00	25 357,01	40 000,00	69 000,00
(6121) Sponsoring expo	50 000,00	45 000,00	0,00	13 500,00	99 000,00	109 000,00
(6130) Subvention loyer/Ville de Lausanne(pm)	(168'534.65)	(168'534.65)	(168'534.65)	(168'534.65)	(168'534.65)	(168'534.65)
Total dons/sponsoring/subventions	96 270,75	121 625,00	0,00	38 857,01	139 000,00	178 000,00
Prestations						
(6130) Prestations d'institutions et associations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(6140) Organisation concours	10 884,35	1 563,00	330,00	678,25	1 000,00	1 000,00
(6210) Ventes livres	766,90	433,10	0,00	0,00	500,00	500,00
(6230) Produit divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(6240) Carte Blanche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(6260) Divers	2 414,60	540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total prestations	14 065,85	2 536,10	330,00	678,25	1 500,00	1 500,00
Produits financiers						
(6702) Intérêts compte BCV	0,00	0,00	0,00	60,75	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	60,75	0,00	0,00
Montant des produits	125 366,60	136 471,10	11 120,00	53 206,01	155 500,00	194 500,00
Montant des dépenses	114 102,95	103 062,55	33 695,39	55 754,39	151 240,00	190 740,00
Résultat de l'exercice	11 263,65	33 408,55	-22 575,39	-2 548,38	4 260,00	3 760,00
<i>yc sponsor pour exposition Artigas</i>		<i>3 000,00</i>				

Madame Cécile Klaus
Monsieur Christophe Joud
Vérificateurs

Lausanne, le 31 mars 2022

Assemblée Générale du
Forum d'Architectures Lausanne
Mesdames les Présidentes
Clémentine Coléou et Maria Cunha
Villamont 4
1005 LAUSANNE

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Membres,

Monsieur Grégoire Polikar, trésorier du Forum d'Architectures Lausanne, a mis à notre disposition, conformément aux statuts, les livres ainsi que toutes les pièces comptables disponibles, afin de nous permettre l'examen des comptes de l'exercice 2021.

Après pointage, les sommes passées au bilan se révèlent être conformes aux écritures respectives. Les sondages que nous avons effectués nous permettent de constater la parfaite tenue des comptes.

Nous invitons en conséquence l'Assemblée

1. à approuver les comptes pour l'exercice 2021
2. à donner décharge au trésorier avec remerciements pour la tenue des livres
3. à donner décharge de leur mandat aux vérificateurs soussignés

Les vérificateurs des comptes

Cécile Klaus



Christophe Joud

